

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département des Cantons

Registre *per*

N° 131

SIGNALEMENT.

Le *M. Malbert Jean*
sieur *de laug*
natif de *Junhae*
demeurant à *Junhae*
allant à *Barcelona*
âgé de *22* ans, taille d'un mètre
60 centimètres
cheveux *chât-foncé* front *ordinaire*
sourcils *châtains* yeux *châtains*
nez *relevé* — bouche *petite*
barbe *naissante* menton *rané*
visage *brun* teint *ord.*

SIGNES PARTICULIERS.

PIECES DEPOSÉES :

Ch. de laug

Fait à *Avignon* le *2* août *1841*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

refait

Malbert Jean
de laug
Junhae
Barcelona
22
60
chât-foncé
ordinaire
châtains
châtains
relevé
petite
naissante
rané
brun
ord.
Ch. de laug
Avignon
2
1841
refait



Malbert Jean Cultivateur, domicilié du Village
de Montoursy en la Commune de Justac, ou il
est né le vingt neuf décembre mil huit cent
vingt neuf, du légitime mariage contracté entre
Jean Malbert, et défunte Antoinette Bruel
ayant concouru au tirage du sort de la classe
de mil huit cent quarante neuf pour le Canton
de Montfabry, ou il porta le n° 62, mais exempté
comme faible de constitution, a l'honneur de prier
le Maire de la dite Commune de Justac, de
lui faire délivrer par Monsieur le Préfet du
Cantal, un passeport a l'étranger, pour se rendre
a Oustabrie, près Barcelonne en Catalogne
(Espagne) afin d'y aller travailler avec un parent
qui peut le soutenir au besoin si le travail est
suspendu ou venait a manquer. Fait a Justac
le premier Septembre 1851. Ne sait signer



Nous Antoine Bouyque Maire de la Commune
de Justac, Canton de Montfabry (Cantal),
avons l'honneur de certifier que le nommé
Malbert Jean, Cultivateur, Né de Long, domicilié
du Village de Montoursy en cette Commune, ou il
est né le vingt neuf décembre mil huit cent vingt
neuf, du légitime mariage contracté entre Malbert
Jean et défunte Bruel Antoinette, ayant concouru
au tirage du sort de la classe de 1849 pour le
Canton de Montfabry, ou il porta le n° 62,
mais exempté comme faible de constitution, a
constamment tenu une conduite exempte de
moindre reproche, mais desirant aider dans ses
besoins, son père infirme, qu'il a demandé le
desus, par lui formée, nous avons l'honneur de
Supplier Monsieur le Préfet du Cantal, d'avoir
l'extrême obligeance de lui délivrer un passeport
a l'étranger, afin d'aller travailler en qualité
de Cultivateur, a Oustabrie, près

SEPTEMBRE

Burcelonne, en Catalogne (Espagne) auprès
d'un parent, qui peut le soutenir au besoin, si
le travail venait à manquer, ou était suspendu
suit le signalement

Malbert Jean
profession de Mineur de long
natif de Junbac

Département du Cantat
demeurant à Montoursy (Junbac)

allant à Oustakie, en Catalogne (Espagne)
âge de vingt un ans huit mois
taille de 1 mètre 60 centimètres

cheveux châtain foncé

front ordinaire

sourcils châtain

yeux châtain foncé

nez petit et relevé

bouche petite

barbe sans poil

menton rond

visage rond

Signes particuliers

un signal avec ses poils sous l'oreille droite
l'oreille à la troisième phalange de l'index
de la main gauche

Fait à Junbac le premier septembre 1889

Le Maire de Junbac
Bouygues



né à Junbac le 29 décembre 1869 -
ayant concouru au tirage du sort
de la classe de 1889 pour le canton
de Mont Sabry, où il porta
le n° 62, mais accepté comme
faible de constitution



07